

# LEDERZEELE INFO

Le Conseil Municipal vous informe  
Bulletin n° 95 Janvier/Février 2024



Infos sur [www.lederzeele.fr](http://www.lederzeele.fr) et sur Facebook : page « Lederzeele Informations ». Téléchargement gratuit sur votre téléphone de l'application PanneauPocket à partir de « App Store » ou « Google Play » avec Lederzeele comme « favori » en cliquant sur le petit cœur, pour recevoir messages « flash ».

## Conseil Municipal : synthèse réunion du 22 janvier.

### - Budget

Orientations budgétaires pour 2024 : (les montants annoncés ne représentent pas une charge totale pour la commune, les subventions accordées seront à déduire, bien entendu).

- o Bâtiment d'activités : reconduction du montant prévu en 2023, soit 555 000 € TTC.
- o Changement en LED de l'éclairage public : remplacement de la seconde moitié de l'éclairage public en LED, soit 43 lampadaires, pour environ 36 000 € TTC.
- o Cuve à fioul de la Salle de Mairie Annexe : l'infiltration d'eau dans la cuve impose son remplacement, 2500 € TTC.
- o Chéneaux de l'Eglise : des travaux de colmatage des chéneaux deviennent indispensables, les devis en cours laissent présager un coût d'environ 9 000 € TTC.

### Subventions aux associations :

La CCHF octroie à des associations communales la somme de 800 € à répartir entre une ou deux associations. Les élus ont proposé les associations Panache et Cie ainsi que Arts en Milieu Rural pour le partage de ce montant.

Tarifs communaux : le tarif de location des salles est inchangé en 2024.

### - SIECF (Syndicat Intercommunal d'Energies des Communes de Flandre)

Par délibération en date du 20 novembre 2023, le Comité syndical du SIECF a décidé de fixer les cotisations communales 2024 comme suit :

- Electricité : 4.10 €/habitant,
- Télécommunication : 1.50 €/habitant,
- Numérique : 0.30 €/habitant,
- IRVE (borne de recharge électrique) : 800 €/borne 22kVA, 2 points de charge.

### - Béguinage

La vente du terrain pour le béguinage a été validée pour 3 785 m<sup>2</sup> à 15 €/m<sup>2</sup> soit 56 775 €. La commercialisation par la société SCOT'IMMO va débuter au printemps 2024.

### - Personnel

Les élus ont décidé d'octroyer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (dite prime inflation) de 400 € brut aux agents communaux (montant pour un temps plein). Conformément au décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023, cette prime sera versée proportionnellement au temps de travail. En contrepartie, le traditionnel repas le jour des vœux, réunissant le personnel communal et les élus, a été supprimé.

### - Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)

Suite au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), la CCHF lance le P.L.H. Il s'agit de recenser les typologies d'habitats sur l'ensemble des 40 communes de la CCHF, de dégager des orientations pour la rénovation des habitations anciennes et la diminution des logements vacants.

### - Retour des commissions

- Voirie : des chicanes légères ont été posées route de Watten, elles pourraient être modifiées si elles n'étaient pas suffisamment efficaces pour faire ralentir les usagers de la route un peu trop pressés.

- **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)** : une étude est réalisée par l'INSEE pour analyser le développement futur de la population dans le dunkerquois et la CCHF en lien avec les nombreux emplois à venir.

#### **Divers**

- Consommation d'électricité communale : la consommation en kW a diminué de 20 % avec une réduction financière de 6% entre 2022 et 2023.
- Dans le cadre de la loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables), l'Etat veut faciliter le développement des énergies renouvelables. Les élus ont approuvé la proposition de déclarer tout le périmètre de la commune en zone pour la géothermie, les réseaux de chaleur et l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures (pour les installations au sol, la zone classée en ZNIEFF2 – Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Faunistique - est exclue). Quant aux dispositifs éoliens et l'hydroélectricité, ils ne sont pas retenus.

### **Informations pratiques :**

- **Déchets toxiques** : Vous pourrez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, de 9h à 12h le mercredi 3 avril 2024.
- **Sacs jaunes** : ramassage 4 et 18 mars, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 avril, 13 mai.
- **Aide au numérique** : nous rappelons qu'une aide **gratuite** est proposée aux séniors pour les démarches administratives (santé, carte d'identité, impôts, CAF...) et l'usage au quotidien (mail, appel, sms, internet, installation d'applications, traitement de texte). Renseignements au 03 28 62 40 60 ou [mairie.lederzeele@wanadoo.fr](mailto:mairie.lederzeele@wanadoo.fr).
- **Accueil du mercredi** : dans le cadre de l'accueil des enfants le mercredi, nous faisons appel au bénévolat pour proposer et animer une activité, sachant que l'encadrement des enfants est assuré par des professionnels diplômés. Si vous souhaitez intervenir de temps en temps pour participer à cette animation (en moyenne une fois par trimestre pour une durée de 1 à 2 heures, grand maximum), merci de contacter Sylvette en mairie.

### **Vie au village :**

- **CATM** : le CATM recherche une ou deux personnes pour assurer le port de drapeaux lors des cérémonies de célébration du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre. Il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant mais simplement de manifester le désir de participer à l'entretien du souvenir aux côtés des membres de cette association patriotique.
- **Catastrophe naturelle** : la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle inondations pour la période du 2 au 24 novembre 2023.
- **Club des aînés** : le club de la bonne humeur organise une sortie/repas le 10 mai avec visite de la cristallerie d'Arques suivie d'un repas/spectacle au cabaret de LICQUES. Renseignements en mairie auprès de Gérard VERLANDE. Ouvert à tous les âges !!
- **Ecole** : Vous pouvez d'ores et déjà contacter la directrice, Mme GUILLAIN, pour les inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2024/2025.

### **A noter :**

**Samedi 9 mars de 15h à 17h** : La SPAEL organise un bal de carnaval enfantin à la salle polyvalente.

**Samedi 23 mars à 20h30 et dimanche 24 mars à 15h** : pièce de théâtre « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » par Panache & Cie à la salle polyvalente, adultes 5€.

**Samedi 6 avril 2024** : concours de belote organisé par l'association de foot USLM à la salle polyvalente, inscriptions à partir de 15h (15 € par équipe), début du concours à 16h.

**Samedi 13 avril 2024** : journée portes ouvertes au SIROM à Wormhout.

**Dimanche 14 avril 2024** : parcours du cœur de 8h30 à 12h, plusieurs itinéraires de randonnées pédestres seront proposés à partir de la Salle de Mairie Annexe.